

Aides régionales Ile-de-France "Agriculture urbaine et périurbaine"



Dans la logique du Pacte agricole et afin de conforter son positionnement d'acteur clé du système alimentaire territorial, la Région Île-de-France souhaite soutenir des initiatives d'agriculture urbaine et périurbaine professionnelle.

Pour quel type de projet ?

L'objectif est d'accompagner les collectivités et leurs opérateurs (porteurs de projets) dans le développement de projets d'agriculture urbaine et périurbaine professionnelle intégrés dans leur environnement économique, naturel et social au plus proche des habitants.

3 grands objectifs sont poursuivis :

- Offrir des pôles de production et de distribution alimentaires locaux au cœur des territoires urbains et périurbains,
- Développer des formes agricoles mixtes,
- Impulser un élan autour des projets urbains pour que l'agriculture y soit intégrée.

Quelle est la nature de l'aide ?

Jusqu'à 50% du montant du projet (subvention maximale : 50 000€), avec un seuil minimal d'intervention de 10.000€.

Liens utiles

[En savoir plus](#)